



Conseil municipal du 10 juillet 2020

Présents : HUGEDET Didier, ARNOULD Michael, BONNE Antoine, DEMANGE Marie-Line, DUSSY Marilyne, ETIENNE Françoise, GROSJEAN Françoise, MIGNOT Fabrice, MIGNOT Sophie, RENAUDIN Philippe, THOMAS Justine, VALOT Valérie, VICAIRE-BRISSON Isabelle, VON FELTEN Karl
Absents excusés: /

COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU VENDREDI 10 JUILLET 2020

Début de séance : 20h ;

Désignation d'une secrétaire de séance : Justine THOMAS ;

Nombre de personnes votantes : 14 ;

ELECTIONS SENATORIALES

Vote des délégués et suppléants pour élections sénatoriales

ADOPTION DU COMPTE RENDU DU DERNIER CONSEIL MUNICIPAL

Cf. document "CR 12-06-2020" ci-joint

Pour rappel : le PLU sera exécutoire le 25/07/2020

Délibération : Adopté à l'unanimité

TRAVAUX ONF ET PLAN DE GESTION FORÊT COMMUNALE

Il est proposé, au regard de l'état de notre forêt très largement impactée (25%) par les différentes maladies touchant les essences résineuses, frênes et hêtres, de solliciter l'ONF afin de revoir de façon anticipée le plan de gestion mis en place en 2006 qui doit s'achever en 2026.

Délibération : Adopté à l'unanimité

Il est proposé de valider pour cette année 2020 le programme de travaux prévisionnel (travaux de régénérations naturelles au niveau de la parcelle 5-9) pour un montant de 4 345 € TTC, travaux réalisés par l'ONF.

Délibération : Adopté à l'unanimité

VENTE DE SAPINS

Faisant le constat de l'impact du bostryche sur la forêt communale, après avoir abattu et vendu en juillet dernier une partie des bois de sapin impactés (8€ du m³), il est fait le constat d'une aggravation de la situation d'une part, de l'effondrement des marchés d'autre part. L'association de chasse de la commune souhaitant habiller le bâtiment dédié, il est proposé d'abattre et de céder un volume (environ 6m³) de sapin suffisant pour couvrir leur demande.

Délibération : Adopté à l'unanimité

VOTE DES SUBVENTIONS

Il est proposé de reconduire les subventions définies au court du mandat précédent (Cf. document joint).

Délibération : Adopté à l'unanimité

Clause de présence sur le territoire communal : au minimum 1 année pour bénéficier d'une subvention globale de 224 €.

ENDETTEMENT ET RATIOS FINANCIERS

Quatre prêts bancaires sont en cours sur le budget principal :

230 000 € Aménagement RD 434 + Rue de l'Ecole / 20 ans - Taux 6% (annuité 20 000€) => 2020

250 000 € Travaux Place de la Mairie / 20 ans - Taux 3.90% => 2026

80 000 € Travaux Ecole + Eglise / 25 ans - Taux révisable 2.395% => 4.80% => 2029

150 000 € Travaux commune : rénovation éclairage public + rénovation chemins ruraux - 1.45 % => 2030

Encours de la dette : 265 017 € soit une annuité de **52 727 €** qui représente **95 € par habitant**.

Le ratio de solvabilité est de **22.9 %** (< 25%).

Le ratio en nombre d'années au regard de la Capacité d'Autofinancement pour épurer la dette est de **1.32** (< à 10 ans)

Il n'y a pas de prêt en cours sur le budget eau-assainissement.

Information

VOTE DES BUDGETS PRIMITIFS 2020

Après étude des documents, réponse faite aux questions afférentes, il est proposé à l'assemblée délibérante de passer au vote ; un vote par budget (communal – Eau/assainissement).

Chaque article peut faire l'objet d'un réajustement, il sera alors indispensable de conserver l'équilibre au sein de chaque section (dépenses = recettes). Vote réalisé à main levée.

Budget principal

Délibération : Adopté à l'unanimité

Budget eau/assainissement

Délibération : Adopté à l'unanimité

PROJET DE METHANISATION VAL DE SAÔNE

Après étude des documents.

Pas de remarques particulières

CAMPAGNE DE STERILISATION

Une dizaine de personnes étaient présentes à la réunion d'information organisées avec l'aide de l'Association Adopt'Ichat. La Mairie doit financer le matériel et la stérilisation. Une convention doit être signée avec l'Association 30 millions d'Amis pour une prise en charge à hauteur de 50%. Des devis ont été réalisés à l'île verte VESOUL et le vétérinaire de Port-sur-Saône, au vu des tarifs proposés ce dernier est retenu.

Délibération : Adopté à l'unanimité

ENGAGEMENT TRAVAUX RENOVATION LOGEMENT MAIRIE

Présentation du plan de financement des travaux de rénovation du logement ouest 2^{ème} étage : Isolation combles, rampants, murs intérieurs, changement velux, reprise plomberie électricité, installation d'une VMC pour l'ensemble des appartements. Accompagnement du SIED (entre 40 et 50% selon les modalités définies)
Information

Travaux prévus dans l'enveloppe budgétaire

Réflexion à poursuivre concernant le changement des chaudières fuel, à remplacer par des chaudières granulés, pour les logements mairie et pour l'école...

Informations et questions diverses

Travaux STEP et réseaux d'assainissement : subventions DETR accordée 20 % Agence de l'Eau entre 50 et 55 %.

Reprise des locations de la salle des fêtes avec les conditions sanitaires actuelles

Date du prochain CM => mi-septembre

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23h55.